## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

Séance du 16/12/2004 Convocation du 10/12/2004

Compte rendu affiché le : 17/12/2004

Président de séance : M. Paul LAFFLY

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Présents: M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT;

Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; Mme WYMANN; M. MEYER; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT; M.

**BOUREZG** 

Absents représentés : M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. CHRETIN (pouvoir à

M. FAURE); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN)

**Absents excusés :** Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Absents:

Ref : CC

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 22
Votants 25

Objet: Financement du CLS par les

communes membres

Monsieur l'adjoint délégué rappelle que dans le cadre du dispositif Politique de la Ville et du Contrat Local de Sécurité, la commune de Neuville-Sur-Saône a pris l'initiative de mettre un partenariat financier engageant l'Etat, le Département et les communes de Fontaines-Sur-Saône, Genay et Sathonay-Camp,

Conformément à l'accord établi, il propose de solliciter les partenaires de la façon suivante (convenu au lancement de l'opération),

	Etat	Département	Fontaines	Genay	Sathonay-Camp
Action parentalité	2 650	1 600	1 000	1 500	
Action communication	3 000		692	692	692

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le contrat de ville,
- VU le Contrat Local de Sécurité,
- CONSIDERANT l'intérêt que présente pour la ville et ses habitants l'organisation d'une action sur la parentalité,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès des communes. partenaires de l'action, les sommes correspondant à leur participation respective,
- DIT que ces sommes seront perçues à l'article 7474 du budget communal,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les autres opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme, NEUVILLE-SUR-SAONE, Le 16 décembre 2004 Le Maire, Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture le 29 décembre 2004 Publication ou affichage du 30 décembre 2004 Paul LAFFLY, Maire